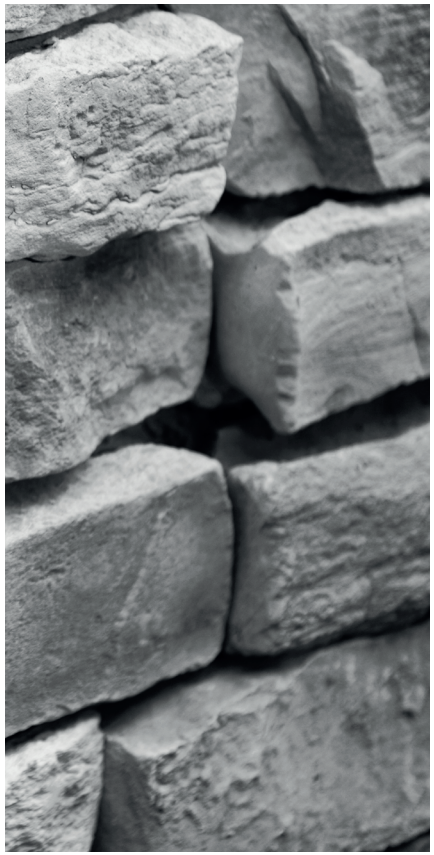

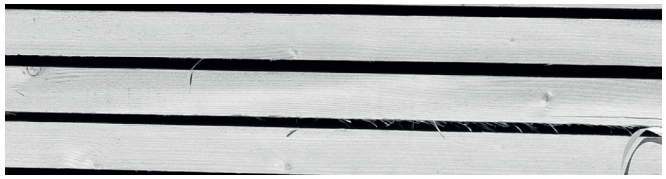

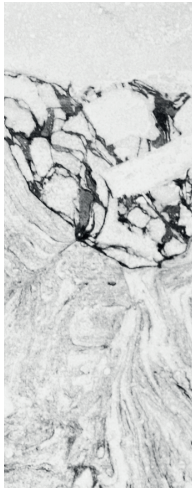
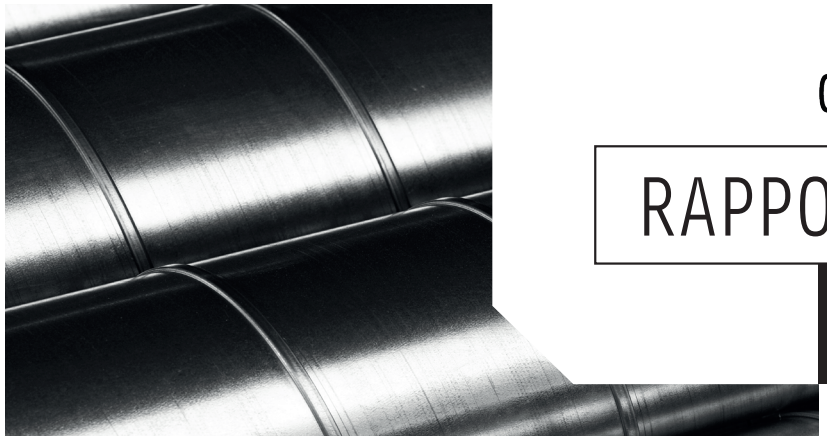

# OGIC

une
nouvelle
nature
de ville

## RAPPORT RSE

**2020**

# SOMMAIRE


## 01 | PRÉSENTATION DU GROUPE

GOUVERNANCE ..... **P.5**

HISTORIQUE ORGANISATION ..... **P.6**

NOTRE CRÉATION DE VALEUR ..... **P.7**

## 02 | NOTRE DÉMARCHE RSE

DÉPLOIEMENT DE NOTRE DÉMARCHE ..... **P.13**

TEMPORALITÉ ET SUIVI DE NOS OBJECTIFS ..... **P.14**

SUIVI DE NOS OBJECTIFS RSE 2019-2021 ..... **P.15**

VERS UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ..... **P.16**

## 03 | BILAN RSE DE L'ANNÉE 2020

A. INTÉGRATION DES OBJECTIFS RSE DANS NOS MÉTIERS

*1. VISER L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE* ..... **P.18**

*2. S'INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES* ..... **P.26**

*3. S'ENGAGER ENSEMBLE AU QUOTIDIEN* ..... **P.32**

B. PARTENARIATS ET MÉCÉNAT ..... **P.42**

## 04 | ANNEXE

TABLEAU DE CONCORDANCE ..... **P.45**

Loft et Factory, Clichy

# 01 PRÉSENTATION DU GROUPE

Mireille Vernerey
*Présidente du Directoire*

**L'année 2020 nous aura fait franchir une étape clé. En formulant notre Raison d'être, nous sommes conscients de nous être engagés dans un exercice exigeant de questionnement continu pour ancrer notre contribution sociétale au cœur de nos activités et de nos décisions.**

**Domaine Lully, Versailles**

Dans le contexte de la crise sanitaire et des incertitudes qu'elle engendre, cette boussole nous a aussi aidé à maintenir notre cap et la cohésion des équipes autour d'un projet commun clair qui renforce le sens de nos actions au quotidien.

Ainsi, nous avons poursuivi notre mise en mouvement et approfondi le déploiement de notre démarche RSE. En témoignent la mesure de l'empreinte carbone de nos réalisations et l'engagement pris d'être a minima E2C1 pour toutes nos réalisations dès cette année, mais aussi la livraison de réalisations exemplaires aux architectures évolutives, mêlant diversité des usages, des fonctions, où la nature côtoie tant les activités économiques que les logements réalisés.

En parallèle, nous avons souhaité continuer à donner de la lisibilité à nos engagements. Vous le découvrirez dans ce rapport : nous nous sommes pleinement saisis cette année du cadre proposé par les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies, pour objectiver nos engagements et réalisations tout en continuant à nous questionner pour aller plus loin. Articulés avec notre Raison d'être et notre démarche RSE, ils viennent compléter notre stratégie de long-terme.

En 2021, nous allons poursuivre et nourrir cette dynamique vertueuse en associant toujours plus étroitement nos parties prenantes à notre projet. Nous avons décidé de nous entourer d'un comité de personnalités apportant chacune leur expérience et leur regard sur le monde pour nous aider à mieux comprendre notre époque, faire évoluer notre écosystème et agir toujours plus en faveur d'une ville durable.

# GOUVERNANCE

**Mireille Vernerey**
*Présidente du Directoire*

**Elodie Citroen**
*Directrice de la Marque et de la RSE*

**Emmanuel Dargier**
*Directeur Immobilier d'Entreprise*

**Virginia Bernoux**
*Directrice Générale Logements, Grands Projets et Innovations*

**Sophie Duffron**
*Directrice OGIC Services*

**Jérome Roussel**
*Directeur Général Finances*

**Romain Ferré**
*Directeur Régional OGIC Ile-de-France Est*

**Nicolas Lacour**
*Directeur Régional OGIC Ile-de-France Ouest*

**Grégory Gaume**
*Directeur Régional OGIC Lyon Rhône-Alpes et Savoie Leman*

**Pierre Bernardini**
*Directeur Régional OGIC Méditerranée*

**Sébastien Cavé**
*Directeur Technique National*

**Magali Bourganel**
*Directrice Juridique*

**Claire Jauffret**
*Directrice Administrative et Financière*

**Céline Richard**
*Directrice des Ressources Humaines*

# HISTORIQUE / ORGANISATION

## ÉVOLUTION DU GROUPE

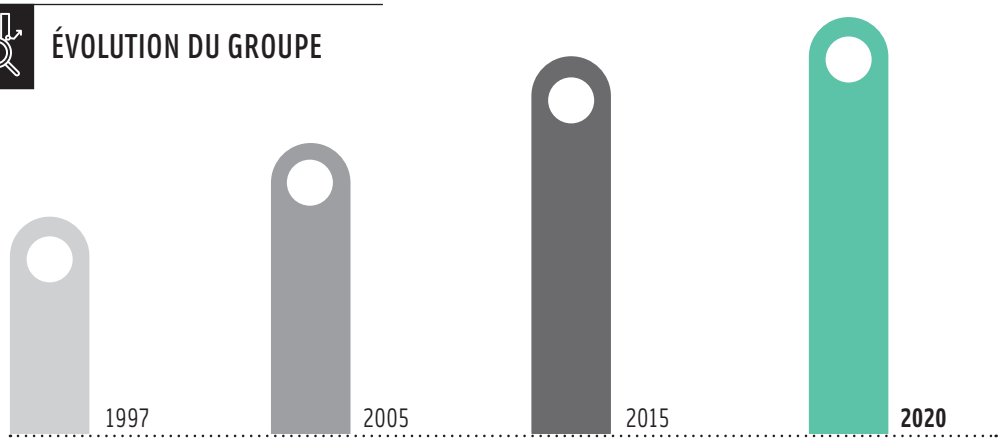


**69M€**
**31** collaborateurs

**110M€**
**47** collaborateurs

**505M€**
**123** collaborateurs

**577 M€**
**264** collaborateurs

## CHIFFRE D'AFFAIRES

**574** M€
CA TTC réservé en 2020
**pour l'activité du logement.**

**3** M€
CA TTC réservé en 2020
**pour l'immobilier d'entreprise.**

## RÉSERVATIONS

*Le nombre de logements réservés en 2020 est de*

**1 787**

## LES COLLABORATEURS DU GROUPE

Au sein du Groupe OGIC, l'ancienneté moyenne est de

**3,9** ans

et l'âge moyen est de

**37,8** ans

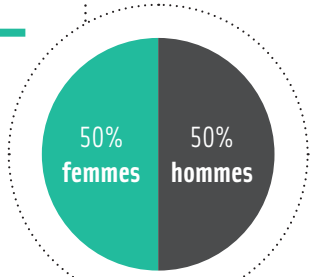


En décembre 2020, l'entreprise compte

**264**
**collaborateurs**

# NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Parc Princesse, Le Vésinet

## *NOTRE RAISON D'ÊTRE, SOCLE DE NOTRE CRÉATION DE VALEUR*

**L'épidémie de Covid-19 qui frappe nos sociétés n'a pas entamée la détermination d'OGIC de s'imposer comme un leader de l'immobilier durable en France. L'édition 2020 de notre rapport RSE peut en témoigner : notre démarche de responsabilité sociétale, qui se nourrit de notre Raison d'être, garante de notre exemplarité, inspire déjà le travail de nos équipes au quotidien.**

Nous avons lancé cette démarche en 2019, et du fait des délais propres au secteur de l'immobilier, nous connaitrons ses résultats avec précision en 2022, le temps que les chantiers soient livrés. Mais nous pouvons d'ores et déjà avoir une idée du travail accompli, tel qu'il est décrit dans les pages de ce rapport : l'anticipation des réglementations dans nos programmes immobiliers et les innovations pour réduire notre empreinte carbone et préserver la biodiversité ; nos engagements auprès de nos parties prenantes, et en particulier de nos acquéreurs ; l'implication et la formation de nos collaborateurs.

La transparence de nos engagements est garantie par une batterie d'indicateurs extra-financiers déclinés à partir des référentiels existants du secteur de l'immobilier. Nous avons structuré ces indicateurs pour que notre démarche de responsabilité sociétale contribue le plus efficacement possible à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

## *NOTRE RAISON D'ÊTRE, EXPRESSION DU SENS DE NOTRE PROJET COLLECTIF*

**Nous existons pour inventer, engendrer et transmettre des espaces de vie durables et agiles, attentifs au vivant et épousant le quotidien des habitants d'aujourd'hui et de demain.**

Nous apportons une contribution à la fabrique d'une ville apaisée, défendant avec nos collaborateurs et nos partenaires une vision fédératrice et cohérente des équilibres urbains, environnementaux et sociétaux.

Nous assumons notre empreinte dans la ville et dans le temps, conscients de concourir jour après jour à un héritage commun que les générations futures s'approprieront à leur tour et sauront interroger.

Portée par l'exigence du temps long, avec l'ambition constante de servir la ville et ses habitants :

- **OGIC VEILLE** à la qualité et à la résilience des espaces qu'elle conçoit et s'engage pour une architecture humaniste, encourageant les solidarités du quotidien et concourant à l'émergence d'une ville verte et durable ;
- **OGIC AGIT** pour transformer la ville avec délicatesse et s'engage à lui offrir un nouvel élan, entre minéral et végétal, entre patrimoine et renouvellement ;
- **OGIC S'ENGAGE** à interroger et enrichir ses pratiques professionnelles, s'ouvrant aux savoir-faire précieux de son écosystème pour explorer des solutions habiles et créatives.

# NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Seconde Nature, Marseille

## POURQUOI NOUS CHOISISSONS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Face à l'ampleur des défis sociétaux et environnementaux contemporains, nous sommes conscients que l'intention aujourd'hui ne suffit plus et que l'apport de preuves lisibles et objectives est nécessaire.

Les ODD, qui définissent les 17 priorités internationales qui doivent permettre d'ici 2030 d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité, nous ont semblé être le bon outil pour structurer notre approche et inscrire notre contribution dans un langage universellement compris.

Pour ce second rapport nous avons donc souhaité traduire et partager l'évolution de notre métier grâce à la structuration de notre projet d'entreprise entre les ODD, notre Raison d'être et nos objectifs RSE.

Nous souhaitons poursuivre, dans les prochaines années, l'alignement de notre réflexion et de notre reporting avec ce cadre.

# NOTRE CRÉATION DE VALEUR

### Quelle est la contribution d'OGIC aux ODD ?

A partir du cap fixé par notre Raison d'être et le cadre d'actions que constitue notre démarche RSE, nous nous sommes efforcés de hiérarchiser notre contribution aux ODD selon notre niveau d'impact sur les différents enjeux qu'ils recouvrent.

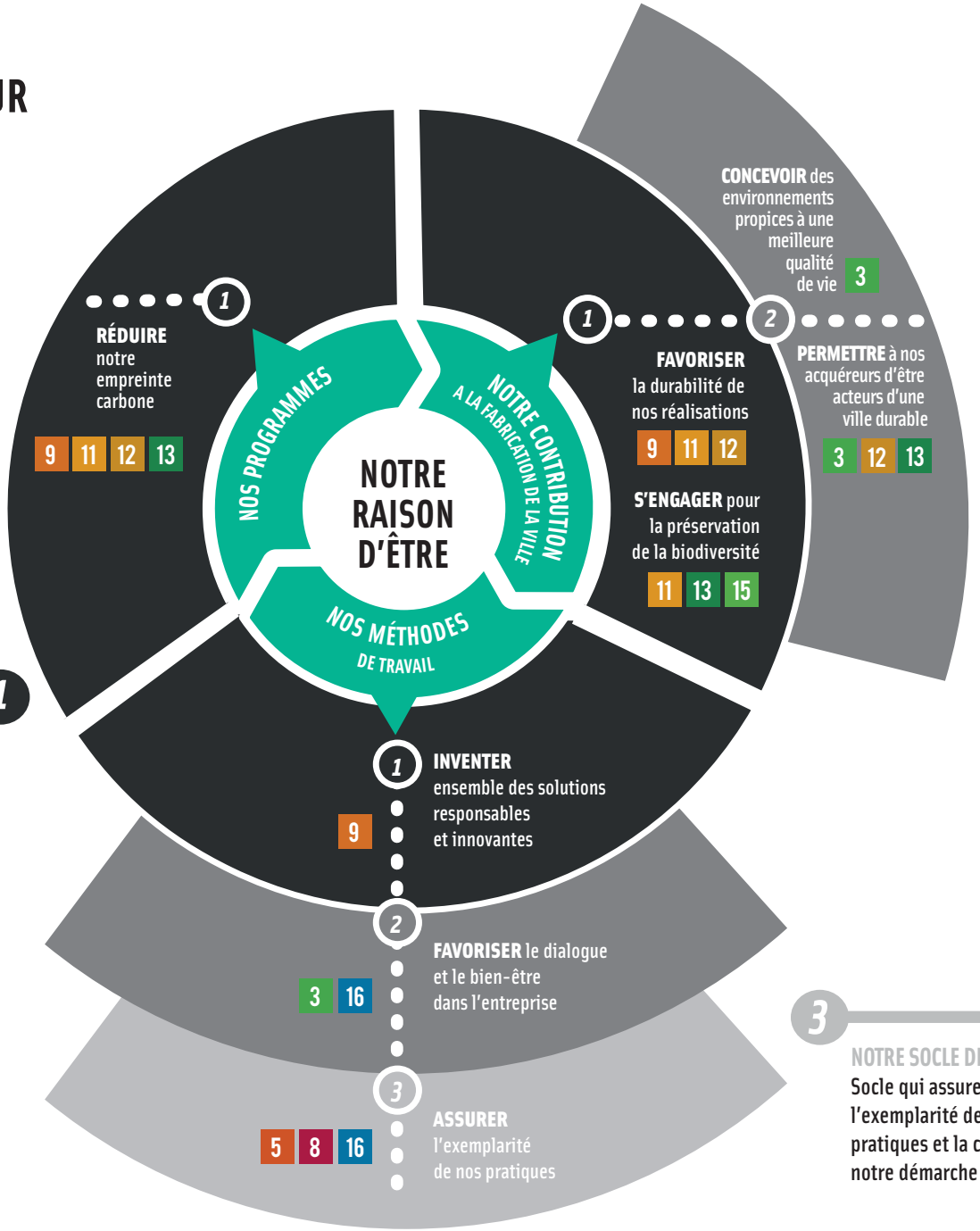


**1 NOS AXES STRATÉGIQUES**
Axes qui incarnent notre Raison d'être et les priorités que nous avons définies pour la mettre en mouvement.

**2 NOS AXES CONTRIBUTIFS**
Axes qui correspondent aux autres sujets majeurs sur lesquels nous nous sommes engagés dans le cadre de notre stratégie RSE

**3 NOTRE SOCLE DE COHÉRENCE**
Socle qui assure l'exemplarité de nos pratiques et la cohérence de notre démarche

# NOTRE CRÉATION DE VALEUR : *NOS TROIS NIVEAUX DE CONTRIBUTION*

## 1| NOS AXES STRATÉGIQUES

**Ce sont les axes qui incarnent notre Raison d'être et les priorités que nous avons définies pour la mettre en mouvement :**

- ***dans la conception de nos programmes :***
  réduire notre empreinte carbone ;
- ***dans notre contribution à la fabrique de la ville :***
  nous engager pour la préservation de la biodiversité et favoriser la durabilité de nos réalisations ;
- ***dans nos méthodes de travail :***
  inventer des solutions responsables et innovantes, nécessaires à l'émergence d'une ville plus durable.

### Notre activité a ainsi un impact fort et direct sur les objectifs suivants :

***L'objectif 11, Villes et Communautés Durables,***
vise à transformer la façon dont sont construits et gérés les espaces urbains. En tant que promoteur immobilier, nous participons de cette dynamique d'urbanisation durable (cible 11.3) et de réduction de l'impact environnemental des villes (11.6). Chez OGIC, nous mettons tout particulièrement l'accent sur la préservation du patrimoine culturel et naturel (cible 11.4) et l'accès aux espaces verts (cible 11.7).

***L'objectif 12, Consommation et production responsables,***
encourage la gestion durable des ressources naturelles (cible 12.2). Il concorde avec les engagements que nous avons pris pour favoriser la durabilité de nos réalisations par des innovations en termes de flexibilité ainsi que le travail que nous menons sur la réhabilitation du patrimoine car des bâtiments qui durent s'adaptent et évoluent, sont autant de ressources naturelles économisées.

***L'objectif 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques,***
fait le lien avec un enjeu crucial du secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) qui est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre en France. Nous nous sommes d'ailleurs engagés depuis 2018 à généraliser l'utilisation de techniques et matériaux bas carbone dans tous nos projets. Puis, dans une logique de progrès, nous avons réalisé notre premier Bilan Carbone en 2021 et avons pris deux nouveaux engagement applicables dès 2021 : être a minima E2C1 pour toutes nos réalisations et faire une Analyse de Cycle de Vie (ACV) pour tous les programmes pour lesquels nous déposons un permis de construire (cible 13.2)

***L'objectif 15, Vie Terrestre,***
vise la protection de la faune et flore terrestres. Cet objectif fait écho à notre engagement en faveur de la biodiversité dans les villes (cible 15.5) et en particulier à notre objectif de systématiser l'analyse de nos projets avec le label BiodiverCity.

***L'objectif 9, Industrie, Innovation et infrastructure,***
met l'accent sur la nécessaire innovation pour favoriser des filières industrielles plus durables. Conscients des défis que nous avons à relever pour transformer nos pratiques, nous travaillons avec nos partenaires pour favoriser les innovations durables dans nos métiers et plus largement dans notre secteur (cible 9.4).

# NOTRE CRÉATION DE VALEUR : *NOS TROIS NIVEAUX DE CONTRIBUTION*

## 2| NOS AXES CONTRIBUTIFS

**Nos axes contributifs correspondent aux autres sujets majeurs sur lesquels nous nous sommes engagés dans le cadre de notre stratégie RSE.**

***Les objectifs 12, Consommation et production responsables et 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques,***
mettent l'accent sur la nécessité de diffuser et de transmettre au plus grand nombre les informations et outils pour contribuer au développement durable (cible 12.8 et cible 13.3). C'est l'engagement que nous prenons auprès de nos clients et de nos salariés pour qu'ils puissent être acteurs d'une ville plus durable.

***L'objectif 3, Bonne santé et bien-être,***
s'attache à réduire les risques de santé liés à l'environnement et à la qualité de l'air en particulier (cible 3.9), et à promouvoir le bien-être (cible 3.4), objectif auquel nous contribuons en intégrant systématiquement dans nos programmes les enjeux liés au confort thermique ou encore l'attention que nous portons à la qualité de l'air intérieur.

***L'objectif 16, Paix, Justice et Institutions efficaces,***
encourage la prise de décisions inclusive dans les organisations (cible 16.7). Nous nous sommes engagés depuis plusieurs années à mettre en œuvre des dispositifs de dialogue interne qui favorisent la prise en compte de la diversité des regards sur des sujets stratégiques. En particulier, nous avons mis en place des temps d'échange formels entre le Directoire et les collaborateurs et, depuis 2020, un Comité des Jeunes qui a pour rôle d'émettre des recommandations au Comité de Direction sur des sujets structurants pour le développement de nos activités et le bien être des collaborateurs.

## 3| NOTRE SOCLE DE COHÉRENCE

**Enfin, OGIC contribue aux ODD suivants qui correspondent au socle de cohérence de notre démarche et aux incontournables qui assurent l'exemplarité de nos pratiques.**

***L'objectif 5, Égalité entre les sexes,***
promeut en particulier l'accès des femmes aux fonctions de direction (cible 5.5), en ligne avec nos pratiques de parité dans nos organes de direction, et vise à mettre fin à toute forme de discrimination à l'égard des femmes (cible 5.1), ce que nous nous engageons à faire au quotidien.

***L'objectif 8, Travail décent et croissance économique,***
encourage la création d'un environnement de travail sûr et sécurisé pour tous (cible 8.8) et un développement économique intégrant les TPE et PME (cible 8.3) deux aspects pleinement intégrés par OGIC au cœur de ses chantiers. Cet objectif encourage également un salaire égal pour un travail de valeur égale (cible 8.5), ce que notre Direction des Ressources Humaines garantit pour nos salariés.

***L'objectif 12, Consommation et production responsables,***
vise à réduire la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation (cible 12.5), ce que nous nous sommes efforcés de faire d'abord dans nos bureaux puis que nous avons concrétisé sur nos programmes début 2021 en nous engageant auprès du Booster du réemploi notamment.

***L'objectif 16, Paix, Justice et Institutions efficaces***,
met enfin l'accent sur l'éthique des pratiques et l'importance de la lutte anti-corruption (cible 16.5), un enjeu pour lequel nous avons mis en place des procédures claires et strictes pour garantir l'exemplarité de nos pratiques.

La Vie Grande Ouverte, Lyon

# 02 NOTRE DÉMARCHE RSE

**" Une nouvelle nature de ville " :**

**cette signature de marque exprime notre engagement et notre ambition de créer des villes plus belles, plus vertes, plus économes en ressources et plus solidaires. Et parce que la ville n'est pas une page blanche, nous travaillons dans le respect du patrimoine architectural et naturel sur lequel nous intervenons, en le développant de façon harmonieuse.**

**La démarche RSE du groupe se traduit par la définition d'objectifs précis ainsi que par des actions de mécénat et des partenariats en lien avec notre engagement. Pour que cette démarche se matérialise, le groupe fait en sorte qu'elle imprègne l'ensemble de nos métiers et implique chaque collaborateur.**

# DÉPLOIEMENT DE NOTRE DÉMARCHE

**OGIC a lancé sa démarche RSE en 2019. L'année 2020 nous a donc offert un premier retour d'expérience sur la pertinence des outils et des moyens mis en œuvre. Elle nous a également donné l'occasion de mesurer à quel point les objectifs RSE sont structurants et transforment les façons de travailler dans le groupe.**

Progressivement, la démarche n'est plus portée seulement par la Direction RSE et le comité de pilotage RSE (COPIL RSE), elle devient l'affaire de tous les managers, et, au fur et à mesure de la mise à disposition des outils et des sessions d'information, de tous les collaborateurs.

Ce processus d'appropriation des enjeux RSE par les métiers prend du temps, nous en sommes conscients, mais nous affichons néanmoins notre ambition d'accompagner chaque collaborateur vers ce changement vertueux.

# TEMPORALITÉ ET SUIVI DE NOS OBJECTIFS

**Une précision doit être apportée sur la temporalité propre à la promotion immobilière.**
En 2018, nous nous sommes fixé des objectifs à trois ans, un délai qui nous paraissait raisonnable pour mettre en place notre démarche et réaliser nos objectifs.
Or, un promoteur immobilier travaille sur le moyen terme. Entre sa genèse et sa livraison, la durée d'un projet peut atteindre deux ans.
Par conséquent, si les outils nécessaires à la réalisation des objectifs RSE sont mis à disposition des équipes en 2020, les résultats ne seront mesurables qu'en 2022, lorsque les projets seront livrés. Cela ne signifie pas pour autant que les objectifs n'ont pas déjà été pris en compte dans les programmes.

## DÉROULÉ D'UNE OPÉRATION

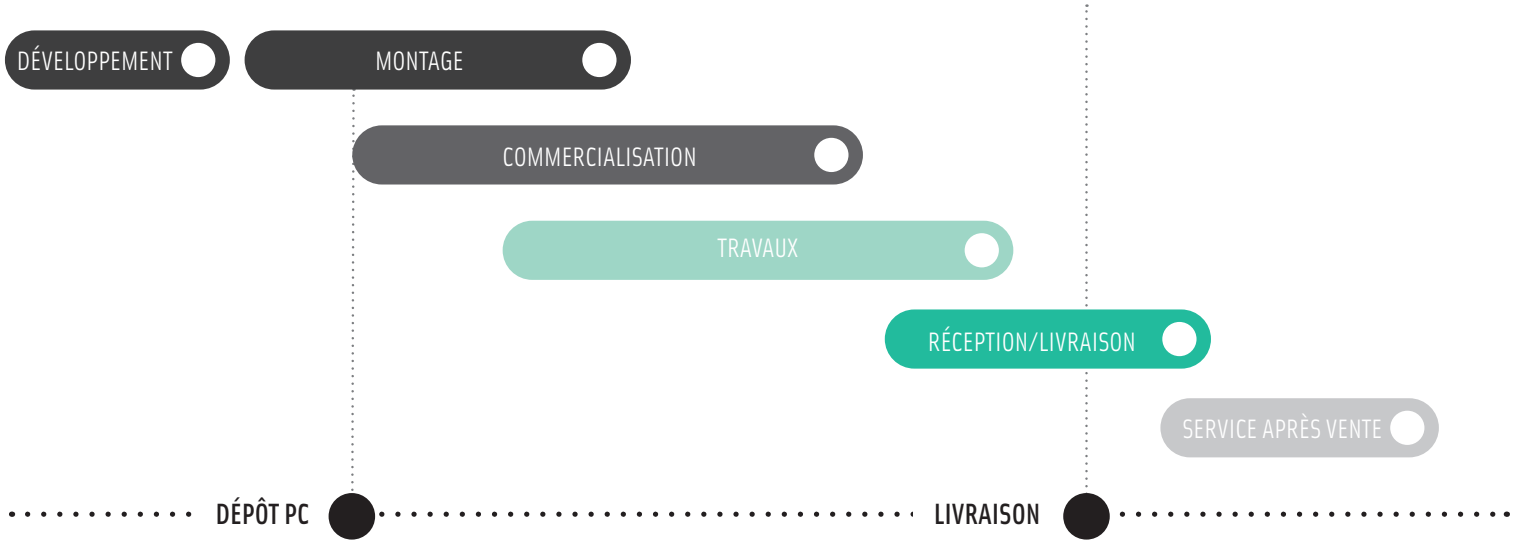


**Par ailleurs, pour piloter le déploiement de notre démarche, nous intervenons à trois moments clés dans le déroulé d'une opération. Nous nous assurons d'abord que les objectifs RSE ont bien été pris en compte dès la conception d'une opération, quand le Comité d'engagement se réunit, puis nous faisons un pointage lors du dépôt du Permis de Construire (PC) et enfin au moment de la livraison.**

Afin que la prise en compte de nos objectifs RSE traduise les actions que nous mettons en œuvre, notre bilan annuel est donc arrêté au moment du dépôt du permis de construire pour les objectifs suivants :

- **réduire** l'empreinte carbone de nos programmes ;
- **allonger** la durée de vie de nos réalisations ;
- **concevoir** des environnements propices à une meilleure qualité de vie ;
- **cultiver** notre engagement dans notre quotidien pour l'action « Inventer ensemble et partager des solutions responsables et/ou innovantes pour nos programmes ».

Deux objectifs font l'objet d'un suivi spécifique :

- **préserver** la biodiversité : deux indicateurs permettent de suivre cet objectif : le nombre d'études écologiques de sites réalisées au moment du dépôt du permis de construire ; les labellisations, qui sont comptabilisées à la livraison, c'est-à-dire à partir de l'année 2021.
- **faire** de nos acquéreurs des acteurs d'une ville durable : cet objectif ne peut être mesuré qu'à la livraison.

# SUIVI DE NOS OBJECTIFS RSE 2019-2021

| | OBJECTIFS | 2019 | 2020 | CIBLE 2021 |
|---|---|---|---|---|
| VISER L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE | S'engager pour la préservation de la biodiversité | 74%<br>NA avant 2021* | 71%<br>NA avant 2021* | 100% de nos programmes (de plus de 25 lots) analysés<br>80% de nos programmes labellisés |
| | Réduire notre empreinte carbone | -<br>NA<br>NA | 65%<br>NA<br>41% | 100% des cahiers des charges techniques intègrent l'optimisation de l'empreinte carbone<br>100% de nos projets a minima E2C1 dès 2021<br>100% des programmes font l'objet d'une ACV (tous les dépôts PC à compter de 2021) |
| | Favoriser la durabilité de nos réalisations | -<br>2/7 | 15%<br>2/7 | 100% des cahiers des charges des modes constructifs imposent une réflexion sur la flexibilité<br>Au moins 1 projet intégrant de la flexibilité par an par agence |
| S'INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES | Permettre à nos acquéreurs d'être acteurs d'une ville durable | 100% | 100% | 100% de nos programmes intègrent au moins une action de pédagogie aux bonnes pratiques à destination de nos clients |
| | Concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie | - | 90% | 100% de nos programmes présentent au moins une plus-value liée au confort d'été, à la qualité acoustique ou à la qualité de l'air |
| S'ENGAGER ENSEMBLE AU QUOTIDIEN | Cultiver notre engagement dans notre quotidien | 100%<br>100% | 100%<br>100% | 100% de nos équipes développement et programmes actrices de la démarche dans leur métier<br>100% des collaborateurs impliqués par notre démarche RSE dans son quotidien |
| | Créer un environnement de travail attractif et bienveillant | 81% | NA étude prévue en 2021 | 85% Egaler les "best workplaces" en France avec 85% de collaborateurs déclarant qu'il fait bon travailler chez OGIC |

NA = Non applicable

* Cf. Partie C. Temporalité et suivi de nos objectifs

# VERS UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

**Toujours poussés par une volonté de progrès et d'amélioration continue, nous avons choisi d'intégrer dès cette année une nouvelle brique dans la structuration et le suivi de nos objectifs RSE. Ainsi, nous avons réalisé un travail de définition d'indicateurs clés à suivre pour :**

- ***faciliter*** le dialogue avec nos parties prenantes, en particulier les banques et les investisseurs qui se basent sur les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) pour évaluer leurs investissements ;
- ***améliorer*** le suivi de nos performances via des indicateurs extra financiers pertinents ;
- ***anticiper*** certaines évolutions législatives.

Pour le moment, aucun objectif à atteindre n'a été fixé sur ces indicateurs. Notre volonté étant de créer un outil de transparence et de dialogue avec les parties prenantes. Ce travail permet également d'anticiper la préparation des objectifs *post* 2021.

Eloge, Ferney-Voltaire

### MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES INDICATEURS

Pour définir les indicateurs de la démarche RSE, un benchmark des pratiques de la concurrence a été réalisé. Plusieurs référentiels, labellisations et réglementations, existants ou à l'étude, ont été passés en revue pour en extraire les indicateurs les plus pertinents pour notre activité : le label ISR (Investissement socialement responsable), les référentiels de l'OID (Observatoire de l'immobilier durable) et de la RSE (R225-105 du Code du commerce), le projet de réglementation RE 2020, le décret tertiaire et la taxonomie européenne.

La liste des indicateurs a été soumise au COPIL RSE, qui a retenu ceux qui sont en lien avec les trois axes de la démarche RSE. Ces indicateurs ont ensuite été validés par le CODIR.

### TEMPORALITÉ DES INDICATEURS

Ces indicateurs ont été évalués pour les programmes dont le permis de construire a été déposé en 2020, et pour ceux qui ont été livrés en 2020. Ils offrent donc une photographie plus précise de l'intégration de critères RSE / ESG dans nos programmes.
Dans ce rapport, les indicateurs de suivi de performance sont présentés sous forme de tableaux et placés dans les pages des objectifs RSE auxquels ils sont associés.

Dans le cadre de notre démarche de progrès et de dialogue, nous espérons pouvoir les faire vivre au cours des prochaines années et les adapter en fonction des éventuels retours de nos parties prenantes qui y trouveraient un intérêt.

Up West, Boulogne-Billancourt

# 03 BILAN RSE DE L'ANNÉE 2020

## A. L'intégration des objectifs RSE dans nos métiers

1. Viser l'excellence écologique
2. S'investir dans une démarche responsable auprès de nos parties prenantes
3. S'engager ensemble au quotidien

## B. Partenariats et mécénat

# 01 VISER

## L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE

Par définition, le métier de promoteur immobilier modèle la ville et y laisse son empreinte. Chez OGIC, nous souhaitons que cette empreinte résonne avec nos valeurs de responsabilité et d'innovation, et nous nous engageons à viser l'excellence écologique dans nos activités.

Cette ambition se traduit par trois objectifs :

- préserver la biodiversité dans nos programmes ;
- réduire leur empreinte carbone ;
- allonger leur durée de vie grâce à des techniques de construction adéquates.

# **S'ENGAGER** POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

**En mai 2019, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a publié sa première évaluation mondiale sur l'état de la nature et des services rendus par les écosystèmes. Dans son constat, elle indique que les activités humaines ont transformé la surface terrestre à un point tel qu'elles seraient à l'origine d'une sixième extinction de masse : un million d'espèces sont aujourd'hui menacées.**

Parmi les causes principales de cette crise majeure, elle cite l'utilisation des terres, l'empiètement et la fragmentation des habitats naturels, la surexploitation des ressources, l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes, ou encore le changement climatique.

En tant qu'acteur de l'immobilier, nous exerçons des pressions directes et indirectes sur les milieux naturels à chaque étape du cycle de vie d'un bâtiment, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la destruction des immeubles.

Nous avons donc le pouvoir d'agir sur les causes de cette destruction. C'est pourquoi la préservation de la biodiversité constitue l'un des objectifs prioritaires d'OGIC, inclus dès l'origine dans notre démarche RSE et formalisé dans notre Raison d'être.

**Cet engagement se traduit entre autres par notre positionnement stratégique d'implantation en cœur de ville, et l'intégration du référentiel BiodiverCity® dès la conception de nos programmes et tout au long de leur construction.**

Créé en 2013 par le Conseil international Biodiversité & Immobilier (CIBI), le label BiodiverCity® évalue les projets immobiliers en fonction de leur prise en compte des enjeux de biodiversité, dont il reflète la complexité. Il s'appuie sur un référentiel multicritères autour de quatre axes : l'engagement ; les moyens mis en œuvre ; l'évaluation des bénéfices écologiques ; les bénéfices pour les usagers.

***Objectifs 2021 :***

100%
de nos programmes (de plus de 25 lots) **analysés**

80%
**labellisés**

***Réalisé 2020 :***

71%
Non applicable avant 2021

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Livraison 2020 Bureaux/logements | | PC 2020 Bureaux/logements | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Biodiversité<br>Confort et bien-être | Création d'îlots de fraicheur et favorisation de la biodiversité végétale | **% de programmes avec toiture ou façade végétalisée** | **38** | ↗ | **55** | **11.6**<br>**13.2**<br>**15.5** |
| Biodiversité | Sauvegarde / maintien de la biodiversité animale | **% de programmes équipés d'habitats favorables à la faune (ex : ruches, nichoirs)** | **17** | ↗ | **59** | **15.5** |
| Biodiversité | Analyse et accompagnement adapté aux spécificités du terrain | **% de programmes ayant fait appel à un écologue** | **8** | ↗ | **59** | **11.7**<br>**15.5** |
| Biodiversité | Artificialisation des sols | **% de programmes ayant réalisé un bilan d'artificialisation** | **17** | ↗ | **55** | **15.5** |
| Biodiversité | Utilisation des terres | **% d'imperméabilisation des sols sur le terrain bâti** | **8** | ↗ | **50** | **15.5** |

## **ELOQUENCE,** UN PROGRAMME CONÇU DÈS LE DÉPART POUR LE LABEL BIODIVERCITY®

**Avec le programme Eloquence, qui comprend trois immeubles de 56 logements dans le 8e arrondissement de Marseille, OGIC affiche une ambition écologique élevée : viser la labellisation BiodiverCity® dès sa genèse.**

En effet, le programme a été conçu très en amont avec la copropriété qui vendait le foncier avec deux conditions : qu'il ne gêne pas le passage de l'air et de la lumière sur l'îlot et qu'il assure la continuité des espaces végétalisés.

Parmi les actions qui visent la labellisation, la gestion des eaux pluviales a été pensée pour remplir les critères des trois premiers axes du label, en maximisant les fonctionnalités écologiques du site. Grâce à un système de noues paysagères, sous forme de fossés aux rives inclinées et végétalisées, les trop pleins d'eaux issus de fortes pluies sont facilement évacués et participent à la reconstitution des nappes phréatiques par infiltration. Les noues facilitent aussi l'évapotranspiration qui apporte de la fraîcheur en été. Enfin, la végétalisation de la toiture favorise la rétention d'eau.

Par ailleurs, la biodiversité est « mise en scène », une solution qui satisfait l'axe 4 du label, grâce à des cheminements le long des jardins pour que les résidents profitent de leur diversité d'essences végétales. Des hôtels à insectes et des abris à oiseaux sont intégrés dans la façade des immeubles, pour répondre aux axes 2 et 3 du label.

Dès le lancement du projet, plusieurs réunions de concertations ont été organisées avec les copropriétaires et les voisins, qui se sont montrés rassurés par la labellisation BiodiverCity® : la préservation de la biodiversité devient ainsi une valeur ajoutée du programme.

## ILLUSTRATIONS

*" C'est en prenant le temps d'expliquer et en soignant la conception de l'architecture et des espaces verts, que nous avons réussi à faire accepter le projet par les voisins "*

Guillaume Figerod, responsable de programme

**Eloquence, Marseille**

Pour évaluer la performance des projets urbains en matière de biodiversité, BiodiverCity® s'appuie sur une approche multicritères.
**Ainsi, le label organise une analyse en 4 axes :**

biodivercity

AXE 1 / **engagement**

AXE 2 / **moyens mis en œuvre**

AXE 3 / **évaluation des bénéfices écologiques**

AXE 4 / **bénéfices pour les usagers**

ILLUSTRATIONS

## AU BLANC MESNIL, **LES JARDINS DES ORFÈVRES** FONT LA PART BELLE À LA NATURE

**Les Jardins des Orfèvres, Blanc Mesnil**

**La particularité des Jardins des Orfèvres tient à leur conception et à leur insertion dans le tissu urbain. En effet, OGIC a fait le choix de donner la priorité aux équilibres naturels, avec une conviction : adapter le bâtiment au vivant.**

Avec 493 logements à construire sur une superficie de 19 000 m², ce programme est un projet d'envergure, prévu pour accueillir 1 200 résidents au Blanc Mesnil, en Seine-Saint-Denis.

La labellisation BiodiverCity® a guidé la conception et l'exécution des Jardins des Orfèvres.

Pour « désartificialiser » la parcelle du programme, bâtie depuis les années 50, OGIC va végétaliser 7 500 m² de terrain, soit 40 % de la surface totale, dont 2 700 m² de pleine terre, et planter plus de 260 arbres.

Le projet crée donc davantage d'espaces verts que de bâti, en ligne avec l'objectif " Zéro artificialisation nette des sols ".

Par ailleurs, sa réalisation sera supervisée par des experts en écologie urbaine pour développer la faune et la flore, et des ateliers seront organisés pour sensibiliser les résidents à la biodiversité et à la gestion vertueuse de leur copropriété. Attenants au parc municipal du Blanc Mesnil, les Jardins des Orfèvres assurent une transition douce de la ville vers la nature.

*" Nous avons pensé le jardin comme le prolongement des lignes de force du parc, de manière très organique "*

Axel Gurviez, directeur opérationnel

# **RÉDUIRE** NOTRE EMPREINTE CARBONE

**En France, la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) sortie en 2015 vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, durable et circulaire.**

Responsable de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre de France, qu'il s'agisse de la consommation d'énergie ou du cycle de vie des produits de construction et équipements, le secteur de la construction a un rôle fondamental à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Son premier enjeu est la rénovation des bâtiments, mais d'autres leviers d'actions sont possibles, comme le mix énergétique et la sobriété.
En ce qui concerne les constructions neuves, la future réglementation environnementale (RE 2020), qui doit accompagner la SNBC et sera applicable en janvier 2022, intègrera le critère carbone sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, de l'extraction des matières premières à la fin de vie des produits et équipements, en passant par la construction et l'exploitation. Elle visera la réduction des besoins énergétiques intrinsèques du bâtiment, en plus de l'isolation thermique des bâtiments et de la consommation d'électricité, de chauffage et d'eau, déjà incluses dans la RT 2012.
Aussi nous avons inscrit dès 2019 l'ensemble de nos projets dans une trajectoire vertueuse en nous appuyant sur l'expérimentation E+C-, et en continuant de nous aligner sur les engagements énergétiques de la RT 2012.

***Objectifs 2021 :***

**100%**
des cahiers des charges techniques intègrent l'optimisation de l'empreinte carbone

**100%**
de nos projets a minima E2C1 dès 2021

**100%**
des programmes font l'objet d'une ACV (tous les dépôts PC à compter de 2021)

***Réalisé 2020 :***

**65%**
Non applicable

**41%**

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Livraison 2020 Bureaux/logements | | PC 2020 Bureaux/logements | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Carbone | Calcul empreinte carbone | **% de nos programmes ayant fait l'objet d'une ACV** | **13** | ↗ | **41** | 13.2 |
| Carbone | Réduction et captation du carbone | **% de programmes intégrant l'usage de matériaux bio/géo - sourcés (bois, pisé...)** | **8** | ↗ | **32** | 12.2 |
| Carbone | Réduction de l'empreinte carbone | **% de programmes couverts par un label sur l'enjeu carbone (BEPOS+ ; Effinergie ; Label Bas Carbone)** | **0** | ↗ | **23** | 11.3<br>11.6 |
| Ressources et déchets | Réduction de l'empreinte carbone | **% de programmes ayant utilisé des matériaux de réemploi** | **25** | ↘ | **23** | 12.2<br>12.5 |
| Energie | Réduction de l'empreinte carbone | **% de programmes raccordés à un réseau de chaleur ou de froid urbain** | **13** | ↗ | **18** | 13.2 |
| Ressources et déchets | Réduction de l'empreinte carbone | **% de programmes de réhabilitation/rénovation** | **4** | ↗ | **23** | 11.3<br>11.6 |
| Carbone | Réduction de l'empreinte carbone | **% de programmes ayant une certification environnementale (LEED, BREAM, BDM...)** | **29** | ↘ | **27** | 11.6 |
| Gouvernance interne | Education et sensibilisation | **Nombre de formations sur le sujet du carbone** | **6 formations** (une par agence) | | | 12.8<br>13.3 |

# LE BON MATÉRIAU AU BON ENDROIT POUR UN **MEILLEUR BILAN ENVIRONNEMENTAL**

***" Dans la conception des bâtiments, il n'y a pas de recette unique. C'est en combinant plusieurs modes de construction que nous trouvons la bonne solution pour réduire l'empreinte carbone du programme et améliorer ses performances énergétiques. Le bon matériau au bon endroit pour chaque projet ! "*** Lucas Narboni, directeur adjoint du développement Ile-de-France Est.

Un bon exemple de cette combinaison de modes de construction est offert par le projet **GREEN SHEDS,** à Pantin, en Seine-Saint-Denis, dont le permis de construire a été déposé en 2020. Ce programme comprendra 26 logements sociaux et 49 logements en accession, une crèche, deux commerces, des bureaux et un entrepôt. Surtout, il participera à la transition écologique de la ville : il sera en effet équipé d'une chaufferie biomasse, d'un circuit de solidarité énergétique entre bâtiments, et d'un système de récupération de chaleur pour réduire ses besoins énergétiques, anticipant la future réglementation RE 2020.

**Green Sheds, Pantin**

La volonté d'alléger l'impact carbone du site s'applique aussi au choix des matériaux. Ainsi la crèche sera construite entièrement en bois, et les briques des façades intègreront des matériaux de récupération. Ces choix vont dans le sens de la RE 2020, qui prend en compte l'impact environnemental des matériaux et privilégie les biosourcés.

**L'Insolite, Paris 20ème**

Pour mieux remplir les exigences de la RE 2020 en matière d'émissions de gaz à effet de serre, le choix des matériaux compte. Dans le programme l'**INSOLITE**, par exemple, l'architecture bois s'est imposée comme une évidence. Situé au cœur du 20e arrondissement de Paris, à la croisée des rues de Bagnolet et des Lyanes, l'Insolite est édifié sur d'anciens ateliers, qu'il fait revivre via la réhabilitation d'une maison de maître sur la parcelle, la transformation d'un atelier d'artistes en abri et local à vélos, ainsi que la construction d'un immeuble de 50 logements.
C'est donc tout naturellement que le bois a su y trouver sa place : façades, planchers portants, voiles séparatifs des logements, poteaux de parement à l'intérieur des logements, et jusqu'à la structure même des bâtiments. L'analyse du cycle de vie de l'Insolite, réalisée par un cabinet indépendant, indique le niveau E2C1, une très bonne performance en matière d'émissions de $CO_2$.

Cette architecture bois est un symbole de développement durable et d'innovation. ***"En matière d'isolation phonique et thermique, et de sécurité coupe-feu, ses performances sont équivalentes à celles d'autres matériaux, comme le béton ",*** note Émilie Descomps, directrice d'agence Ile-de-France Ouest.

## ILLUSTRATIONS

**L'Orangerie, Lyon**

Enfin, notre programme l'**ORANGERIE**, situé au cœur du quartier de la Confluence à Lyon et construit à la manière des orangeries typiques du parc de la Tête d'Or, se distingue de ses voisins par sa façade entièrement réalisée en matériaux biosourcés : de la pierre, une ossature en bois d'essence locale et de grandes arches en pisé.
Le pisé, matériau ancestral encore utilisé dans plus d'un tiers de l'habitat humain, a de nombreuses qualités : abondant, réutilisable à l'infini, émettant peu de carbone et ne générant aucun déchet. Dans le cas de l'Orangerie, les 610 $m^3$ de terre crue nécessaires à sa fabrication proviennent d'un lot destiné à consolider un remblai, stocké à Saint-Quentin-Fallavier, à 30 kilomètres de Lyon.

La terre crue présente aussi des avantages énergétiques. Sa fabrication est moins énergivore que la brique cuite et le ciment, et son inertie thermique naturelle conserve la chaleur en hiver et la fraîcheur en été. ***" La terre crue possède des propriétés d'isolant naturel idéales pour un bâtiment qui s'adapte aux températures extérieures ",*** résume Anthony Manelli, directeur de programmes.

Grâce aux nombreuses qualités de la terre crue, l'Orangerie d'Ydeal a obtenu le niveau E2C2, conforme à la future réglementation RE 2020.
***" En tant que promoteur, notre rôle est d'impulser le changement vers un habitat plus résilient. Nous allons donc continuer à développer la filière terre crue pour construire d'autres bâtiments de ce genre ",*** conclut Anthony Manelli.

# **FAVORISER** LA DURABILITÉ DE NOS RÉALISATIONS

***Objectifs 2021 :***

100%
des cahiers des charges des modes constructifs imposent une réflexion sur la flexibilité

Au moins 1 projet intégrant de la flexibilité par an par agence

***Réalisé 2020 :***

15%

2 projets sur 7 agences

*" **Nous existons pour inventer, engendrer et transmettre des espaces de vie durables et agiles, attentifs au vivant et épousant le quotidien des habitants d'aujourd'hui et de demain.** "* **Cet extrait de notre Raison d'être rappelle l'objectif de durabilité des constructions de notre démarche RSE.** Pour l'atteindre, nous avons opté pour des modes de construction évolutifs, comme la flexibilité et la réversibilité, qui rendent les immeubles adaptables, tout en créant des espaces de vie durables et agiles.

La flexibilité permet une évolutivité de la taille du logement après sa livraison autant de fois que le désirent ceux qui y vivent ou y travaillent. La réversibilité, elle, consiste à programmer un ouvrage neuf pour qu'il puisse indifféremment accueillir des logements ou des bureaux, au moyen de modifications minimes : un bâtiment réversible peut « se retourner » et passer facilement d'un usage à l'autre.

En évitant la déconstruction des immeubles, flexibilité et réversibilité prolongent leur durée de vie, réduisent leur impact carbone et participent à rendre la ville durable. Mais proposer des logements évolutifs, ça ne se décrète pas. C'est une démarche volontariste qui doit être lancée au démarrage du programme en anticipant sa future réhabilitation, comme l'explique Luc Rode, directeur technique adjoint et expert de la flexibilité :

*" **Pour faciliter la redistribution des pièces entre les logements, nous anticipons tous les travaux nécessaires à ces réaffectations dès la conception architecturale de nos bâtiments afin de les rendre techniquement possibles le moment venu.** "*

**Dans le cadre de sa politique RSE, OGIC intègre une réflexion sur la flexibilité à tous ses cahiers des charges. C'est une conception nouvelle de l'architecture pour une ville plus durable.**

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Livraison 2020<br>Bureaux/logements | | PC 2020<br>Bureaux/logements | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Carbone | Réduction de l'empreinte carbone | **% de programmes faisant l'objet d'une étude de potentiel d'évolutions futures, de réversibilité et/ou de flexibilité** | **4** | ↗ | **18** | **9.4**<br>**11.3**<br>**12.2** |

## ALLONGER LA VIE DES IMMEUBLES EN OPTANT POUR **UNE ARCHITECTURE ÉVOLUTIVE**

*" Chez OGIC, nous luttons contre l'obsolescence de la ville grâce à notre savoir-faire en réhabilitation et en transformation de bâtiments. L'architecture évolutive réinvente les usages ! "*
Virginia Bernoux, directrice générale

La réhabilitation, c'est le choix que nous avons fait pour le programme des **TERRASSES DU VALAIS**, à Saint-Maurice, dans le Val-de-Marne. L'histoire de ce programme est particulière : au lieu de construire un immeuble neuf, nous donnons une seconde vie à un immeuble de bureaux, construit en 1994, en transformant ses plateaux en 43 appartements.

**Terrasses du valais, Saint-Maurice**

L'enveloppe extérieure est conservée pour éviter une démolition-reconstruction et réduire l'impact environnemental du programme. L'intérieur de l'immeuble, lui, est vidé de tout son contenu : faux plafonds, faux planchers, etc. Puis il est entièrement réinventé, après passage d'un géomètre pour s'assurer de la sécurité de la structure avant sa transformation en logements.

Virginia Bernoux, directrice générale logements, grands projets et innovations, décrypte :
*" La transformation de bureaux en logements a l'avantage d'allonger la durée de vie des bâtiments tout en répondant rapidement à la demande de logements des collectivités. Cette démarche complexe nécessite un vrai savoir-faire sur la réhabilitation mais aussi sur l'architecture évolutive ".*

Dans d'autres programmes, c'est la flexibilité que nous avons privilégiée, comme pour l'**ÎLOT SANZILLON**, à Clichy, dans les Hauts-de-Seine. Les deux immeubles de ce programme, Factory et Loft, livrés en 2020, ont été conçus pour offrir une flexibilité totale dans l'aménagement des plateaux. Ils s'organisent autour d'un palier central généreux, qui accueille des espaces multi-usages, lieux d'attente, d'échanges informels ou de passage, selon les choix des utilisateurs. Seuls les salles de réunion et les espaces tisaneries sont pré-identifiés.

À chaque étage, des coursives favorisent la circulation et les échanges, propices au foisonnement des idées et à l'innovation. Sorte de « jardins suspendus » pour l'échange et la détente, elles font le lien entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, mais aussi entre deux plateaux.

**Autant d'aménagements adaptables qui allongent la durée de vie des bâtiments en évitant leur démolition-reconstruction.**

**Loft et Factory, Clichy**

## ILLUSTRATIONS

**Arabesk, Lyon**

Autre exemple de programme prévu pour s'adapter aux besoins des occupants : Arabesk d'**YDÉAL CONFLUENCE**, à Lyon, livré en 2020. Ce dernier est conçu comme une structure « ruine » : ses seuls éléments porteurs sont en façade et dans le noyau du bâtiment pour assurer une flexibilité maximale des espaces intérieurs.

Les plateaux sont reconfigurables au moyen de cloisons SAD séparatrices, en fonction des usages et besoins. Les étages, d'une hauteur moyenne constante de 2,80 mètres, se prêtent aussi bien à l'habitation qu'à des usages tertiaires, pour permettre une réversibilité d'usage.

**Avec ce programme, OGIC souhaite prouver que la flexibilité et la réversibilité, encore rares dans la construction, sont des modes d'aménagement possibles à grande échelle : dans ce quartier durable en termes d'enjeux climatiques et d'usages, les résidents sont libres d'aménager leur lieu de vie et de travail.**

# 02 S'INVESTIR

## DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

**Une démarche de responsabilité d'entreprise n'a de sens que si l'entreprise agit en lien avec l'ensemble de ses parties prenantes. Dans cet esprit, OGIC s'est fixé deux objectifs : faire de ses clients des acteurs de la ville durable ; concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie.**

# **PERMETTRE** À NOS ACQUÉREURS D'ÊTRE DES ACTEURS DE LA VILLE DURABLE

**Pour OGIC, la mission de promoteur immobilier va au-delà de la simple livraison de bâtiments.**

Nous devons aider nos clients à devenir eux-mêmes acteurs d'une ville durable, comme l'explique Magaly Ferret, responsable relation client :

*" Concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie est une chose, mais le client sera lui-même un ambassadeur de l'immeuble. C'est dans son intérêt de faire de sa résidence un lieu de bien-être où il fait bon vivre ensemble. "*

***Objectif 2021 :***

100%

de nos programmes intègrent au moins une action de pédagogie aux bonnes pratiques à destination de nos clients

***Réalisé 2020 :***

100%

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Livraison 2020 Bureaux/logements | | PC 2020 Bureaux/logements | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mobilité | Encourager les mobilités alternatives : santé et impact climatique | **% de programmes sensibilisant ses occupants à la mobilité alternative** (vélos, véhicules électriques, trotinnettes...) | 29 | ↗ | 41 | 3.9<br>11.6<br>12.8<br>13.3 |

# ILLUSTRATIONS

## ACCOMPAGNER ET FORMER LES FUTURS CITOYENS DE **LA VILLE DURABLE**

**Imaginer le devenir des espaces partagés avec ceux qui les occuperont, c'est une garantie d'optimiser l'usage des bâtiments. Pour impliquer les futurs résidents de nos programmes, nous faisons de plus en plus souvent appel à des Assistants à Maitrise d'Usage (AMU). Ces assistants vont créer du lien entre les futurs usagers qui s'apprêtent à vivre à proximité les uns des autres sans se connaître, et co-construire des espaces qui correspondent à leurs attentes.**

A Lyon, **L'ATELIER POP CORN** a sollicité les clients du programme **YDÉAL CONFLUENCE** pour qu'ils réfléchissent ensemble à l'usage d'une salle partagée. Alors qu'OGIC avait l'intention d'en faire une laverie, les futurs résidents ont préféré une salle commune pour organiser des fêtes de familles.

Après la livraison d'un programme, d'autres missions attendent le promoteur. Impulser les comportements vertueux et les éco-gestes en est une. Pour susciter le geste de tri, Magaly Ferret a recours à des nudges, comme la remise d'un seau à compost aux clients de programmes de Lyon et d'Annecy. ***« Ce geste est très bien perçu, il montre la cohérence de notre démarche.»*** L'accompagnement des clients, selon Magaly Ferret, doit commencer dès les premières visites des immeubles, pour qu'ils s'approprient la philosophie du programme. Elle se sert d'un espace potager pour expliquer l'intérêt de la nature en ville et justifier la pose de bacs à compost en pied d'immeuble.

Au **JARDIN DES ORFÈVRES,** OGIC a confié à **MUGO** pendant trois ans la mise en œuvre du plan de gestion écologique, qui comprend des formations sur les espaces verts comestibles et des animations sur les thématiques de la biodiversité. ***Proposition d'atelier Biodiversité pour la première année :***

- **HIVER**
  - **Présentation** et création d'une zone nature
  - **Plantation** de plantes refuges et clés pour les espèces cibles
- **PRINTEMPS**
  - **Reconnaissance** de la flore et de la faune du site
  - **Inventaire** participatif
  - **Fabrication** de nichoirs
- **ÉTÉ**
  - **Explication** de l'entretien du site
  - **Promenade** éducative dans les bois
  - **Test** de biodiversité du site
- **AUTOMNE**
  - **Construction** de gîte à hérissons
  - **Initiation** à BirdLab

Pour **YDÉAL CONFLUENCE**, c'est **PLACE AU TERREAU** qui gère les potagers urbains.

**La responsabilité du promoteur consiste aussi à penser la mobilité à l'échelle du quartier en encourageant les mobilités durables et partagées. Deux initiatives ont été lancées à Lyon et à Marseille dans ce domaine.**

Dans **LE PROGRAMME EGÉRIE,** des vélos partagés à assistance électrique ont été mis à la disposition des acquéreurs. À **LA PLANCHE**, OGIC a conclu un partenariat avec Totem mobi pour leur offrir des heures d'utilisation de voitures électriques en auto-partage : quatre bornes électriques ont été implantées près des résidences.

**Enfin, le promoteur doit aussi être vecteur d'innovation. Nous l'avons été en 2020 sur les énergies vertes en accompagnant les acquéreurs du programme**

**YDÉAL CONFLUENCE** sur un projet ambitieux : l'autoconsommation collective. Celle-ci consiste à mutualiser la production d'énergie pour le bénéfice de tout un quartier, en favorisant les transferts d'énergie entre bâtiments. Les économies d'échelle réalisées profitent à l'ensemble des parties prenantes. Dans le cas d'Ydéal Confluence, les toitures sont équipées d'une installation photovoltaïque de 1000 m² d'une puissance de 174 kWc, qui doit satisfaire 50% des besoins énergétiques des habitants. Les équipes d'OGIC ont travaillé avec des experts (juristes, syndics, géomètres, partenaires EDF) pour installer un système de stockage d'énergie dans des batteries de 200 kW. De la sorte, l'énergie peut être partagée à tout moment de la journée avec les habitants, qu'ils soient propriétaires, locataires, ou occupants de bureaux. Les frais de maintenance et les taxes sont à leur charge, mais l'installation et la gestion sont assurées par EDF qui défalque la part autoconsommée des factures.

Cette opération, une première à l'échelle d'un complexe de cinq bâtiments, a été rendue possible grâce à l'implication des partenaires du programme : la SPL Lyon Confluence aménageur, EDF et ENEDIS. Elle a été financée avec le soutien du programme " Smarter Together " de la Commission Européenne et du programme Investissements d'Avenir.

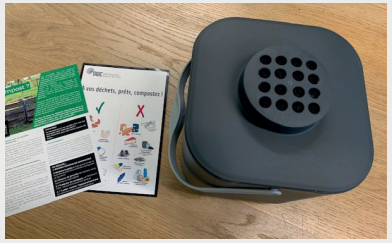

Seau à compost pour nos clients

Bac à compost - Jardin Divers, Chassieu

Place au Terreau - Ydéal Confluence, Lyon

Voitures en autopartage - La Planche, Marseille

Panneaux solaires - Ydéal Confluence, Lyon

# **CONCEVOIR** DES ENVIRONNEMENTS PROPICES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

**Depuis quelques années, le secteur du logement s'est emparé des sujets de santé et de bien-être. Cette évolution a été consacrée en 2020 par la sortie du label Investissement Socialement Responsable (ISR)* pour les fonds immobiliers, qui contient des indicateurs sur la mobilité, la santé et le confort des occupants.**

Par ailleurs, la crise sanitaire du Covid-19 a remis la santé au cœur des préoccupations des Français. Le confinement et le télétravail ont modifié les usages et les attentes vis-à-vis des logements. Santé et bien-être deviennent donc des critères essentiels dans la conception des logements, inscrits dans le troisième ODD : ***« Promouvoir le bien-être et réduire les contaminations de l'air »***.

OGIC a donc la satisfaction d'annoncer avoir atteint 90 % de son objectif d'inclusion d'une plus-value santé ou bien-être liée au confort d'été, à la qualité acoustique ou à la qualité de l'air, dans tous les programmes dont le permis de construire a été déposé en 2020.

En pratique, une grille contenant des solutions techniques sur ces trois axes a été créée pour guider et accompagner les équipes Développement et Programme dans leurs choix de solutions. Cet outil, en amélioration continue, garantit un « seuil OGIC » minimal pour chacun des axes et propose davantage de solutions. Enfin, des espaces dédiés au bien-être général des futurs occupants sont prévus dans les programmes.

* Le Label ISR (Investissement Socialement Responsable) est un label dont le but est de permettre aux investisseurs d'identifier les produits d'épargne et d'investissement qui cherchent à concilier performance financière et extra-financière en intégrant la prise en compte de critères ESG (Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance) dans leurs processus d'investissement et de gestion.

***Objectif 2021 :***

100%

de nos programmes présentent au moins une plus-value liée au confort d'été, à la qualité acoustique ou à la qualité de l'air

***Réalisé 2020 :***

90%

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Livraison 2020 Bureaux/logements | | PC 2020 Bureaux/logements | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Confort et bien-être<br>Santé et sécurité | Loyauté des pratiques : mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des acquéreurs | **% de programmes équipés d'outils pour mesurer et améliorer la qualité de l'air intérieur (taux de renouvellement d'air et concentration de particules de $CO_2$)** | 13 | ↘ | 0 | 3.4<br>3.9<br>11.6 |
| Santé et sécurité | Loyauté des pratiques : mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des acquéreurs | **% de programmes utilisant des matériaux à faible émission de polluants, notamment les COV (Composés Organiques Volatils)** | 17 | ↗ | 27 | 3.9<br>11.6 |
| Confort et bien-être | Assurer le confort et le bien-être de nos acquéreurs | **% de programmes respectant les standards NF Habitat acoustique** | 41 | ↘ | 32 | 3.4 |
| Confort et bien-être | Assurer l'accès de tous à des espaces verts | **% de programmes proposant un accès facilité à des espaces verts** | 63 | ↗ | 100 | 11.7 |
| Confort et bien-être<br>Services rendus | Assurer le confort et le bien-être de nos acquéreurs | **% des programmes comprenant des espaces détente et/ou des espaces dédiés au bien-être** | 25 | ↗ | 82 | 3.4 |
| Santé et sécurité | Sécurité du personnel sur nos chantiers | **% de programmes où des actions de sensibilisation à la sécurité ont été mis en place pendant le chantier** | 25 | ↗ | 36 | 8.8 |

## **SECONDE NATURE,** UN PROJET ORIENTÉ VERS LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

**Dans le 10e arrondissement de Marseille, le programme SECONDE NATURE, qui comprend 13 immeubles et 397 logements sur 2,8 hectares de terrain, se niche au cœur d'un environnement résidentiel calme et arboré. Il consiste à transformer une ancienne clinique privée en un espace dédié à la prévention et au bien-être par le contact avec la nature.**

Pour y parvenir, le choix a été fait d'insérer les immeubles du projet dans la nature tout en réservant plus de 60 % du terrain à des espaces paysagers en pleine terre. Le parc joue en effet un rôle important pour la prévention. Le régisseur de la conciergerie proposera également des ateliers de yoga et de sport.

Enfin, nous avons travaillé sur la conception bioclimatique du programme. ***" Les vents dominants et le soleil sont pris en compte pour éviter l'effet d'îlot de chaleur car 75 à 80% des logements ont une double voire une triple exposition "***, ajoute Pierre Bernardini.

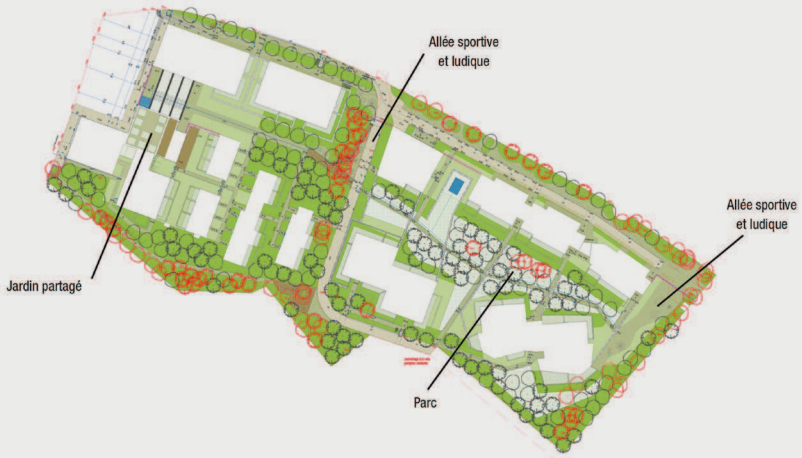


PLAN MASSE GÉNÉRAL - 1/2000ÈME

# ILLUSTRATIONS

*" C'est un espace généreux qui favorise les échanges, le rassemblement et la vie en commun, notamment autour du sport et des jeux. Il possède aussi un parcours végétalisé sportif "*

*Pierre Bernardini, directeur régional d'OGIC Méditerranée*

**Seconde Nature, Marseille**

# ILLUSTRATIONS

## **BIEN-ÊTRE AU BUREAU :** OGIC TESTE LA CERTIFICATION WELL SUR DEUX PROGRAMMES IMMOBILIERS

Factory, Clichy

**Les préoccupations de confort, de bien-être et de santé s'appliquent aussi à l'immobilier de bureau. Elles peuvent constituer d'importants leviers de performance pour les entreprises.**

La certification WELL Building Standard évalue le bien-être en entreprise en s'appuyant sur sept critères jugés essentiels par les salariés :

- LA QUALITÉ DE L'AIR,
- LA QUALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'EAU,
- LA LUMIÈRE : **éclairage et lumière naturelle,**
- L'ENCOURAGEMENT À L' ACTIVITÉ PHYSIQUE,
- LE CONFORT : **bruit, température, mobilier,**
- L'ALIMENTATION,
- LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE ET ÉMOTIONNEL : **aménagement des lieux, couleurs, décoration, etc.**

Pour **LOFT ET FACTORY,** deux programmes d'immobilier de bureau livrés en 2020 sur l'Îlot Sanzillon, à Clichy ,OGIC a commandé à un cabinet spécialisé une étude du profil de certification WELL. Cette étude a révélé que ces programmes atteignaient le niveau SILVER, qui correspond au respect de l'ensemble des critères requis.

Prochaine étape : en 2021, un audit sera réalisé sur la possibilité d'optimiser les critères d'évaluation du programme, pour atteindre un niveau de certification supérieur.

# 03 S'ENGAGER

## ENSEMBLE AU QUOTIDIEN

**Une entreprise engagée dans une démarche de responsabilité se doit d'impliquer ses collaborateurs, pour qu'ils participent au quotidien à la réalisation de ses engagements. OGIC s'est donc donné deux objectifs à atteindre vis-à-vis de ses collaborateurs : cultiver notre engagement au quotidien, quels que soient les métiers ; créer un environnement de travail attractif et bienveillant.**

# **CULTIVER** NOTRE ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

**Pour atteindre l'excellence écologique dans tous nos programmes et réussir notre démarche responsable auprès de nos parties prenantes, chaque collaborateur, quel que soit son métier, est invité à devenir acteur des engagements de l'entreprise. Cela n'est possible que dans la mesure où les ambitions du groupe sont cohérentes avec le travail au quotidien.**

## INVENTER ENSEMBLE ET PARTAGER DES SOLUTIONS RESPONSABLES ET/OU INNOVANTES POUR NOS PROGRAMMES

En 2020, nous avons créé plusieurs solutions de partage des informations et des innovations pour impliquer les collaborateurs dans notre démarche RSE. L'épidémie du Covid-19 et le confinement ont accéléré la mise en place de nouveaux outils de visioconférences et ont permis d'organiser les premiers webinaires internes. Deux rendez-vous de 45 minutes sur la Renaturation des sols et le Biomimétisme, animés par Clément Théry, directeur de l'innovation, et des experts externes, ont rassemblé plus d'une centaine de collaborateurs. La revue de presse sur les thématiques RSE et les solutions innovantes de l'immobilier a été réorganisée et sa diffusion, élargie à tous les collaborateurs qui la reçoivent désormais une fois par semaine. Pour compléter l'écosystème de partage et de diffusion de l'information et nourrir la culture générale des équipes, une nouvelle newsletter interne, MyOGIC+, propose des articles de fond sur des sujets liés à nos enjeux : la relation client, la sécurité, la biodiversité, les innovations métiers, etc. Enfin, à l'issue d'un travail du Comité de pilotage RSE, plusieurs outils ont été créés pour accompagner les équipes Développement et Programme dans la prise en compte des objectifs RSE du début à la fin de chaque projet.

***Objectif 2021 :***

100%

de nos équipes développement et programmes actrices de la démarche dans leur métier

***Réalisé 2020 :***

100%

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Résultats 2020 | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|
| Relations parties prenantes | Création d'une culture interne de l'innovation | **Organisation de conférences/webinaires** | **OUI (3)** | 9.4 |
| Gouvernance interne | | **Création d'outils de communication et d'outillages techniques pour accompagner le partage des innovations et des solutions responsables** | **OUI** | |
| Gouvernance interne | | **Mise en place de formations liées aux innovations et solutions permettant la réalisation de nos objectifs RSE** | **OUI** | 13.3 |
| Relations parties prenantes | Enrichissement et partage de solutions avec des pairs | **Adhésion et participation à des organismes et groupe de travail pour partager des solutions responsables sur des sujets innovants** | **OUI** (OID, C3D, Biomim'expo, Pavillon de l'Arsenal) | 8.3 |
| Gouvernance interne | S'assurer que l'innovation soit incarnée et portée en interne | **Existence d'organes internes et/ou personnes dédiées travaillant sur des sujets innovants** | **OUI** Un Directeur de l'Innovation Le Comité des Jeunes | |

## RENDRE LES ÉQUIPES ACTRICES DE LA DÉMARCHE RSE DANS L'ENTREPRISE

Pour renforcer la cohérence entre les ambitions portées par le projet d'entreprise et le quotidien de tous les collaborateurs, les démarches RSE déjà engagées depuis 2019 se sont poursuivies en 2020.

***Objectif 2021 :***

100%
des collaborateurs impliqués par notre démarche RSE dans son quotidien

***Réalisé 2020 :***

100%

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Résultats 2020 | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|
| Ethique des affaires | Pratiques commerciales et d'affaires saines | **Existence d'un code de conduite ou d'une Charte Ethique** | **OUI** | **16.5** |
| | | **Existence de procédures sur le devoir de vigilance relatives à la lutte contre le travail dissimulé, la connaissance des clients (KYC), les opérations de mécénat et les apporteurs d'affaires** | **OUI** | |
| | | **Nombre de sessions d'informations et de sensibilisation à l'éthique des affaires et au code de bonne conduite interne** | **5** sessions<br>**56** personnes, soit tous les nouveaux arrivants | |
| | | **Remise du code de bonne conduite aux nouveaux entrants** | **OUI** 89 personnes tous contrats confondus | |
| | | **Nombre de formations données sur l'éthique des affaires** | **1 session** - Lutte anti-blanchiment (marketing digital, commerciaux et DP)<br>**5 sessions** - sensibilisation à la fraude (39 personnes) | |
| Intégration des enjeux RSE et ESG dans nos programmes immobiliers | Pilotage et réalisation de nos objectifs RSE | **% de programmes ayant fait l'objet d'une évaluation RSE / ESG** | **100%** Au dépôt PC<br>**100%** A la livraison | **NA** |

## RENDRE LES ÉQUIPES ACTRICES DE LA DÉMARCHE RSE DANS L'ENTREPRISE

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Résultats 2020 | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|
| Achats responsables | Prendre en compte et valoriser l'usage de pratiques RSE par nos parties prenantes et collaborer avec des sociétés partageant nos valeurs | **Nombre de questionnaires d'évaluations RSE/ESG de fournisseurs et sous-traitants envoyés** | **50** prestataires des fonctions support (vie de bureau) | **3.9 5.1 5.5 8.3** |
| | Promouvoir l'emploi local | **Mise en place de critères RSE dans le choix de nos gammes** | **OUI** fabrication française | |
| Gouvernance interne | Impliquer dans la démarche RSE les collaborateurs aux fonctions les plus impactantes | **Nombre de contrats de travail intégrant des critères ESG ou RSE dans la structure de rémunération** | **17** | **8.8 12.8 13.3** |
| | Impliquer l'ensemble des managers sur les enjeux de QVT | **Nombre de formations à la Qualité de Vie au Travail (QVT)** | **2** sessions - **14** managers | |
| | Impliquer l'ensemble des collaborateurs dans le projet d'entreprise | **Nombre de sessions de sensbilisation aux enjeux ESG ou RSE destinées aux équipes** | **5** sessions - **56** personnes, soit tous les nouveaux arrivants | |
| Environnement | Cohérence entre nos engagements et nos pratiques / prévention et gestion des déchets | **Nombre de sites ayant mis en place le tri et le recylcage** | **4 sur 5** | **12.5** |
| Carbone | Cohérence entre nos engagements et nos pratiques / réduction de notre empreinte carbone | **Emissions de GES vie de bureau** | **2 300** $tCO_2e$ | **13.2** |
| Carbone | Cohérence entre nos engagements et nos pratiques / proposer et trouver des solutions liées à la mobilité | **Nombre de sites pour lesquels un Plan de Mobilité employeur (PDME) a été réalisé** | **5 sur 5** | **11.6 13.2** |

# ILLUSTRATIONS

## FORMATIONS

Le module de formation interne au développement durable, à la RSE, et aux objectifs RSE propres à OGIC, a été intégré au déroulé de la journée d'intégration. Chaque nouveau collaborateur, en CDI et en CDD, suit ce module de 2h à son arrivée chez OGIC.

Quant au module « Qualité de vie au travail et performance », que nous avons testé en 2019, il aide les managers à identifier les leviers d'accompagnement de leurs collaborateurs pour qu'ils trouvent le meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

## RÉDUCTION DES DÉCHETS AU BUREAU

Pour compléter les actions lancées en 2019, comme la suppression des bouteilles d'eau et des gobelets en plastique jetable, chaque collaborateur a reçu un kit de couverts lavables. OGIC n'ayant pas de cantines sur ses sites, les collaborateurs participent ainsi à réduire les déchets issus de la vente à emporter.

# ILLUSTRATIONS

## MOBILITÉ

**Accompagnés par un cabinet spécialisé, nous avons réalisé les Plans de Mobilité Employeur (PDME) de nos différents sites en France, pour optimiser les déplacements en répondant à trois objectifs :**

- **REMPLIR** l'obligation légale à laquelle est soumis le siège social de Boulogne, qui concentre une centaine de salariés sur un même site ;
- **AMÉLIORER** la mobilité des collaborateurs dans le cadre de leurs déplacements domicile/travail ;
- **OPTIMISER** l'impact des trajets sur l'environnement, la santé et la qualité de vie.

**Preuve de leur intérêt pour le sujet, 75% des collaborateurs ont répondu à l'enquête mobilité liée au projet.**

À l'issue des études et ateliers qui ont été menés, deux rapports ont été publiés, l'un pour les sites en région parisienne, l'autre pour ceux de province. Un plan d'actions pour 2021 et 2022 a également été validé par le Directoire autour de trois axes :

- **OPTIMISER** et transformer l'usage de la voiture, de la flotte automobile et des packages associés ;
- **METTRE** en place des mesures organisationnelles ;
- **FAVORISER** l'usage des transports en commun.

## DIGITALISATION ET NUMÉRIQUE

**OGIC s'est engagé dans une démarche de dématérialisation de certains process et outils. La crise sanitaire a confirmé la dématérialisation des fiches de paies et demandes de congés, et a accéléré celle des outils de commercialisation.**

Par ailleurs, nous avons fait le choix d'installer Ecosia, un moteur de recherche « responsable », sur l'ensemble des ordinateurs de l'entreprise. Ecosia reverse une partie de ses revenus, qui proviennent des publicités affichées sur les pages de résultats de recherche, à des opérations de reforestation.

## ACHATS RESPONSABLES

**2020 a été l'année du lancement d'une démarche d'achats responsables, une étape nécessaire pour répondre à la volonté de cohérence d'OGIC. Elle implique un travail d'échange avec les parties prenantes et ses résultats concernent tous les collaborateurs dans leur travail quotidien.**

Pour initier la démarche, nous avons choisi de cibler en priorité 50 prestataires et fournisseurs réguliers, répartis en quatre grandes familles : l'agencement et l'installation ; le matériel informatique ; le mobilier et les fournitures de bureau ; les prestations de services. Chacun d'eux a reçu un questionnaire sur des thématiques ESG adaptées à son activité.
Une évaluation interne a été effectuée avant d'initier un dialogue avec eux, l'objectif consistant à continuer de travailler avec ceux qui ont adopté une démarche en accord avec les valeurs de l'entreprise, et de trouver des pistes d'accompagnement et d'amélioration avec les autres. Cette première étape sera poursuivie, affinée et élargie dans les années à venir.

*Thématiques sur lesquelles nos prestataires ont pu être évalués en fonction de leur activité*

| ENJEU | Thématiques |
|---|---|
| ENVIRONNEMENT | Déchets et rejets |
| | Economie circulaire et matériaux |
| | Eau |
| | Energie |
| | Carbone et climat |
| | Biodiversité |
| | Résilience au changement climatique |
| SOCIAL | Santé et sécurité |
| | Conditions de travail et respect des droits de l'homme |
| | Non-discrimination et égalité des chances |
| | Développement des compétences, employabilité |
| SOCIÉTAL | Impact sociétal et ancrage territorial |
| | Protection des données et cybersécurité |
| | Démarche qualité et relations clients |
| GOUVERNANCE | Démarche RSE |
| | Ethique des affaires |
| | Relations responsables avec les fournisseurs |

# **CRÉER** UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ATTRACTIF ET BIENVEILLANT

***Objectif 2021 :***

Égaler les " best workplaces " en France avec 85% de collaborateurs déclarant qu'il fait bon travailler chez OGIC

**Le septième objectif RSE d'OGIC est consacré au bien-être de ses collaborateurs : il s'agit de mettre en œuvre des actions qui garantissent une meilleure qualité de vie au travail.**

Après l'enquête interne de mesure du climat social réalisée début 2019, cet objectif sera à nouveau évalué fin 2021 et le bilan sera communiqué aux collaborateurs. En attendant, les actions se sont poursuivies en 2020, selon les axes déterminés par l'enquête pour favoriser le bien-être et le dialogue au sein du groupe. Toutefois, la crise sanitaire a contraint les équipes à s'adapter pour mener à bien ces objectifs malgré la distance physique.

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Résultats 2020 | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|
| Relations parties prenantes | Suivre l'implication et le bien-être des salariés | **Taux d'absentéisme** | **2,84%** | |
| | Favoriser l'équilibre de vie | **Taux des effectifs concernés** | **44%** des effectifs en forfait jour<br>**56%** des effectifs en horaires flexibles | 3.4 |
| | | **Digitalisation (payes, teams, factures...) : télétravail, travail nomade, formation des managers au télétravail** | **OUI** | |
| | Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation touchent tous les niveaux | **Nombre de rencontres "Directoire/collaborateurs"** | **1** (stoppé par crise sanitaire) | |
| | Favoriser la prise de décisions inclusives | **Mise en place et missions données à un organe spécifique interne participant à la représentation de tous les niveaux aux prises de décisions** | **OUI** via le Comité des Jeunes | 16.7 |
| | Garantir les conditions d'un dialogue social | **Nombre de représentants des salariés**<br>**Nombre de CSE organisés** | **14**<br>**1** réunion par mois (hors août) par société ayant des représentants du personnel | |

## FACILITER UN ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

**Alors que le télétravail s'est mis en place dès 2019 et devait se déployer progressivement jusqu'en 2021, la crise sanitaire a accéléré le mouvement. La mise en place de TEAMS a été avancée sur tous les postes de travail, et les derniers collaborateurs non équipés ont reçu un ordinateur portable. Ainsi, l'entreprise était prête en mars 2020 pour le travail à distance rendu obligatoire par le confinement.**

La crise du Covid-19 a remis en cause les objectifs de croissance initialement fixés pour 2020. De fait, les recrutements prévus ont été décalés et un important travail d'organisation, d'optimisation et de mutualisation des ressources humaines a été réalisé, pour répartir les missions et les adapter au nouveau contexte et aux charges de travail.

## ALLIER QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET PERFORMANCE

Cet axe du plan d'action a été mis à mal par la crise sanitaire. Les évènements conviviaux prévus par l'entreprise ont été annulés et réinventés sous une autre forme. Un catalogue d'activités en ligne a été mis à disposition de chacune des directions, pour que les équipes partagent des moments entre elles, malgré la séparation physique. Certains ont ainsi suivi des cours de yoga, d'autres ont participé à des escape games virtuels ou assisté à un spectacle de mentalisme, etc.

ILLUSTRATIONS

## AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET LES ÉCHANGES

**Les actions de communication sont organisées suivant deux axes : les outils et les moyens de communication ; la gouvernance et le dialogue.**

### DE NOUVEAUX CANAUX DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

Comme évoqué plus haut (dans Cultiver notre engagement au quotidien), un nouveau webzine, MyOGIC+, a été lancé. Les canaux de transmission de l'information se sont multipliés avec l'envoi d'une newsletter hebdomadaire sur les actualités du groupe, et la diffusion d'informations via les télés installées dans les locaux.

De plus, alors que 2020 devait être l'année du séminaire national bisannuel d'OGIC, ce rendez-vous s'est transformé en Convention en ligne pour partager les informations stratégiques du groupe avec tous les collaborateurs. Afin de faciliter la transmission des informations et les échanges, la Convention a été organisée comme une émission de télévision, où un journaliste animait les débats avec les membres du CODIR et interagissait avec les collaborateurs connectés (questions en ligne via une application prévue pour l'occasion, quiz, sondage, mur d'images, mosaïque photos...).

### LES RENCONTRES DU DIRECTOIRE

Une autre occasion d'échanges entre la Direction et les collaborateurs avait été mise en place en 2019, sous la forme de déjeuners et petits déjeuners avec la Présidence. La crise sanitaire l'a stoppée net mais ces rencontres se poursuivront en 2021 sous un autre format.

### LE COJ, UNE NOUVELLE INSTANCE D'ÉCHANGES

Le Comité des Jeunes (CoJ), créé en novembre 2019, regroupe une vingtaine de collaborateurs de services et régions différents souhaitant participer aux réflexions sur l'innovation dans l'entreprise. Il s'est réuni au début de l'année 2020 pour lancer ses premiers travaux. Il s'est impliqué dans la rédaction de la Raison d'être du groupe, puis a été missionné par le CODIR pour travailler sur deux thématiques stratégiques. Malgré la distance, il a rempli son objectif : créer du lien entre des collaborateurs aux métiers différents et géographiquement éloignés, et enrichir les réflexions sur des sujets stratégiques pour OGIC.

***« Grâce à la diversité des métiers représentés dans le CoJ et aux thématiques traitées, j'ai énormément appris sur les métiers de chacun. Comme beaucoup de choses se font en visio-conférence depuis l'année dernière, mes collègues du CoJ, qu'ils soient à Lyon ou à Marseille, sont devenus presque aussi proches que ceux du quotidien, c'est génial ! »*** – Nathalie Renouard, responsable RSE, membre du comité des jeunes. Les membres du CoJ tissent aussi des liens privilégiés avec une marraine ou un parrain membre du CODIR. Ils rendent régulièrement des comptes au CODIR qui les challenge sur leur travail. La création de ce comité remplit donc une autre volonté d'OGIC : fluidifier le dialogue entre instance de direction et jeunes collaborateurs.

# INDICATEURS LIÉS À NOTRE SOCLE D'ENGAGEMENT

**Le socle de cohérence de notre stratégie RSE, tel que nous l'avons présenté au début de ce rapport, contient aussi plusieurs engagements sociaux et sociétaux majeurs en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail de nos collaborateurs, et de gouvernance.** Le tableau ci-dessous récapitule les indicateurs spécifiques qui mesurent ces engagements, et garantissent l'exemplarité de nos pratiques tout en contribuant aux ODD.

| Critères ESG | Intérêts/enjeux | Indicateurs clés | Résultats 2020 | Concordance ODD |
|---|---|---|---|---|
| **SOCIAL/ SOCIETAL** | | | | |
| Egalité de traitement | Respect de la parité | Taux de parité | **50/50** | 5.1<br>5.5<br>8.5 |
| | S'assurer de la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision | Taux de féminisation des organes collégiaux de gouvernance (part/total) | Directoire (2/3)<br>CODIR (7/14)<br>COMEX (11/28) | |
| | Lutte contre le plafond de verre | Nombre de salariées ayant eu une augmentation dans l'année de leur congé maternité | **100%** | |
| Santé et sécurité | Promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs | Nombre d'accidents du travail | **5 dont 2 avec arrêt** | 8.8 |
| **GOUVERNANCE** | | | | |
| Relations parties prenantes | Répondre aux attentes de nos clients et respecter nos engagements | Réalisation d'une enquête de satisfaction clients | **OUI** | NA |

Up West, Boulogne-Billancourt

# 03 BILAN RSE DE L'ANNÉE 2020

## A. L'intégration des objectifs RSE dans nos métiers

1. Viser l'excellence écologique
2. S'investir dans une démarche responsable auprès de nos parties prenantes
3. S'engager ensemble au quotidien

## B. Partenariats et mécénat

**En 2020, malgré le contexte sanitaire, nous avons poursuivi les engagements pris en 2019 et avant :**

**SOUTIEN à des organismes et à des événements qui, par leurs travaux et leurs actions, apportent des réponses aux nouveaux défis de la ville ;**

**IMPLICATION dans les territoires, où OGIC contribue à renforcer le lien social, à dynamiser des quartiers, et à recréer un lien avec la nature.**

# **APPRÉHENDER** LES ATTENTES DES CITADINS ET EXPLORER LES NOUVELLES FAÇONS DE CONCEVOIR LA VILLE

En 2020, OGIC a apporté son soutien aux actions de **LA FONDATION PALLADIO :** 9e Forum des métiers de l'immobilier et de la ville le 26 février 2020 ; Challenge étudiants Make the City pour imaginer la ville de demain, avec la startup Agorize ; attribution de 15 bourses Palladio à des doctorants et post-doctorants pour les aider à réaliser leur projet de recherche ; Collège de dirigeants-auditeurs du Cycle 2020 de l'Institut Palladio, dont Romain Ferré, directeur régional IDF Est, a fait partie.

OGIC a également été partenaire de **BIOMIM'EXPO**, dont l'édition 2020 a réuni pendant cinq jours une centaine d'intervenants. Le 9 décembre, qui avait pour thématique « *Vivre et habiter demain* », Clément Théry, directeur de l'Innovation, est intervenu lors de la conférence *« Bâtir et construire, vers une nouvelle approche bio-inspirée ».*

OGIC a aussi poursuivi son soutien aux activités de l'**OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER DURABLE (OID)**, qui a pour mission d'anticiper les évolutions de la promotion immobilière et d'accompagner ses acteurs dans la prise en compte du développement durable dans leurs activités.

Enfin, OGIC a conservé son appui financier au **PAVILLON DE L'ARSENAL**, malgré sa fermeture pendant la crise sanitaire, lui permettant la mise en place de programmes accessibles à distance.

# **RECRÉER** UN LIEN AVEC LA NATURE

**En 2019-2020, OGIC a soutenu l'initiative *« Le bon air est dans les serres »*, qui valorise les projets locaux d'intérêt général en matière d'environnement, de qualité de vie, de culture et de solidarité dans l'agglomération d'Aix-en-Provence.**

Il s'agissait en l'occurrence de sensibiliser 2 000 élèves des groupes scolaires de la ville à l'environnement et à la biodiversité avec des ateliers pédagogiques montés par le Centre permanent d'initiative à l'environnement d'Aix (CPIE). L'animation des ateliers est assurée par le réseau de seniors du dispositif intergénérationnel de la ville d'Aix et de jeunes volontaires du service civique, renforçant les liens entre les territoires et les générations. Au total, 42 journées pédagogiques ont été programmées sur l'année scolaire 2019-2020, et les travaux de la serre ont démarré.

# **ÊTRE UN ACTEUR** DES TERRITOIRES, EN RENFORÇANT LE LIEN SOCIAL ET EN PRENANT PART À LEUR RAYONNEMENT

**En 2020, malgré la crise sanitaire et l'annulation des rencontres sportives, OGIC a conservé son appui aux acteurs locaux de l'animation des villes et de leurs quartiers.**

Pour encourager le bien-vivre ensemble, nous soutenons un éventail d'activités qui participent au développement du tissu économique, à la création de lien social, au rayonnement de projets locaux, en particulier ceux qui sont dédiés à la pratique sportive et à la culture, comme le club de basket de Nanterre.

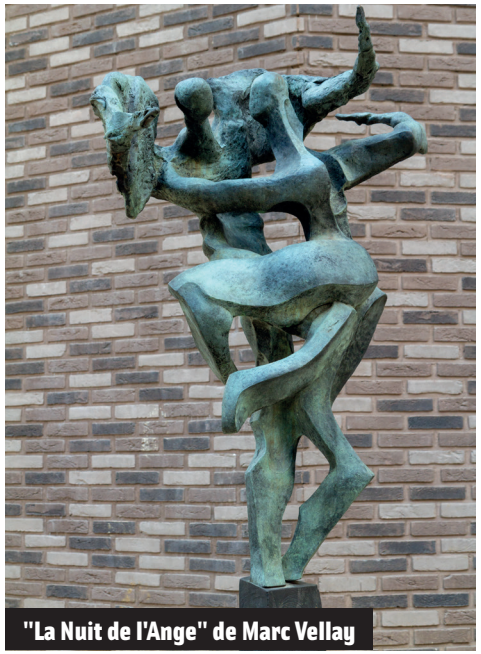

"La Nuit de l'Ange" de Marc Vellay

## *1 IMMEUBLE, 1 ŒUVRE :*

### EMBELLIR L'ENVIRONNEMENT ET VIVRE L'ART AU QUOTIDIEN

Le programme « *1 immeuble, 1 œuvre* » réunit des acteurs de l'immobilier, la Fédération des Promoteurs Immobiliers et le ministère de la Culture pour soutenir la création et la diffusion de l'art et de la culture auprès du plus grand nombre. Les entreprises participantes s'engagent à commander une œuvre d'art à un artiste vivant et à l'installer dans leurs nouveaux programmes immobiliers. Il peut s'agir également d'une œuvre éphémère présentée dans des chantiers de construction ou de réhabilitation d'immeubles.

Fidèle à son engagement de rendre la ville plus belle et plus solidaire, OGIC a signé la Charte « 1 immeuble, 1 œuvre » dès sa création en 2015. Nous avons ainsi installé 24 oeuvres dans des programmes réalisés par OGIC.

Depuis 2017, nous avons voulu associer l'ensemble des collaborateurs du groupe à l'achat des œuvres à installer dans les programmes. Un appel à candidature a été lancé à leur attention, avec pour seul critère de sélection la motivation. Un jury composé d'une dizaine de membres volontaires et amateurs d'art se réunit selon les besoins des responsables de programmes.

"Le Capitole" de Jean-Pierre Formica

Carré des Siècles - Versailles

# 04 ANNEXE

## Tableau de concordance entre les ODD, les objectifs RSE et les indicateurs de performances qui leur sont liés.

Nous avons à cœur de suivre de façon précise notre contribution aux ODD. Nous avons synthétisé dans ce tableau les neuf objectifs et les vingt cibles auxquels OGIC contribue, et nous les avons reliés aux parties de ce rapport qui développent les actions leur correspondant.

| | ODD | | CIBLES AUXQUELLES OGIC CONTRIBUE | CONCORDANCE ESG |
|---|---|---|---|---|
| AXES STRATÉGIQUES | ODD 9 | Industrie, Innovation et infrastructure | 9.4. Modernisation et durabilité des filières industrielles | *PAGES 24 ET 33* |
| | ODD 11 | Villes et Communautés Durables | 11.3. Urbanisation durable<br>11.4. Préservation du patrimoine culturel et naturel<br>11.6. Impact environnemental<br>11.7. Accès aux espaces verts | *PAGES 19, 22, 24, 27, 29 ET 35* |
| | ODD 12 | Consommation et production responsables | 12.2. Gestion durable des ressources naturelles | *PAGE 24* |
| | ODD 13 | Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques | 13.2. Politiques climatiques | *PAGES 19, 22 ET 35* |
| | ODD 15 | Vie terrestre | 15.5. Biodiversité | *PAGE 19* |
| AXES CONTRIBUTIFS | ODD 3 | Bonne santé et bien-être | 3.9. Santé - environnement<br>3.4. Promouvoir le bien-être | *PAGES 27, 29, 35 ET 38* |
| | ODD 12 | Consommation et production responsables | 12.8. Formation et information environnementales | *PAGES 22, 27 ET 35* |
| | ODD 13 | Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques | 13.3. Education et capacité d'action | *PAGES 22, 27, 33 ET 35* |
| | ODD 16 | Paix, Justice et Institutions efficaces | 16.7. Prise de décisions inclusive | *PAGE 38* |
| SOCLE DE COHÉRENCE | ODD 5 | Egalité entre les sexes | 5.1. Lutte contre les discriminations<br>5.5. Participation et accès aux postes de direction | *PAGES 35 ET 40* |
| | ODD 8 | Travail décent et croissance économique | 8.3. Développement des TPE et PME<br>8.5. Plein emploi et travail décent<br>8.8. Droits & sécurité au travail | *PAGES 29, 33, 35 ET 40* |
| | ODD 12 | Consommation et production responsables | 12.5. Réduction des déchets | *PAGES 22 ET 35* |
| | ODD 16 | Paix, Justice et Institutions efficaces | 16.5. Corruption | *PAGE 34* |

OGIC une nouvelle nature de ville

Merci à toutes les équipes d'OGIC et à nos parties prenantes de contribuer quotidiennement à la réalisation de notre projet collectif.

Retrouvez-nous sur **groupe-ogic.fr**

Juin 2021 – Crédits photos : OGIC. Conception graphique : PatteBlanche.